



Ma mère garde le livret de famille sous clés

Par **Pignic**, le **08/09/2011** à **17:12**

Bonjour,

Ma mère conserve le livret de famille (entre autre) sous clés et refuse de me le confier pour que je renouvelle ma carte d'identité.

Ce refus est due à un différent issue du fait qu'elle a dilapidé l'héritage de mon père (plusieurs centaines de milliers d'euros) en le donnant à un "entrepreneur" sans écouter mes mises en gardes et, étant quasiment sur la paille, continu de croire en son "investissement"... Mais c'est une autre histoire...

Que puis-je faire pour obtenir ce livret de famille ?

Merci.

Par **Domil**, le **08/09/2011** à **17:59**

Rien. Le livret de famille lui appartient, et vous n'en avez pas besoin pour renouveler votre CNI et pour quoi que ce soit d'ailleurs.

Par **fabrice58**, le **08/09/2011** à **19:46**

Vous n'avez aucun droit sur ce livret même si vous y figurez, en tant qu'enfant. Tout comme votre mère n'en aura aucun sur le vôtre, si vous fondez une famille.

Le seul document nécessaire pour la carte d'identité est l'extrait d'acte de naissance.

Par **Domil**, le **08/09/2011** à **23:33**

[citation]Le seul document nécessaire pour la carte d'identité est l'extrait d'acte de naissance.[/citation] la copie intégrale de l'acte de naissance (avec les mentions en marge) + éventuellement, celles des actes de naissance des parents si on doit prouver la nationalité française par filiation (+ éventuellement les preuves de nationalité pour au moins un des parents)

Par **Pignic**, le **09/09/2011** à **10:44**

Merci pour votre réactivité, je pensais que le livret était nécessaire car on me l'a demandé en mairie mais on ne m'as pas dit qu'il n'était pas obligatoire.
Encore merci.

Par **Domil**, le **09/09/2011** à **14:24**

Disons, que ça facilite si vous l'avez